

ETUDE D'IMPACT AGRICOLE POUR LES CARRIÈRES STREF (27)

Evaluer l'incidence d'un projet sur l'agriculture



LES POINTS DE REPÈRES

Situation



Communes de Criquebeuf-sur-Seine et Martot

Porteur du projet

Carrières Stref

Calendrier

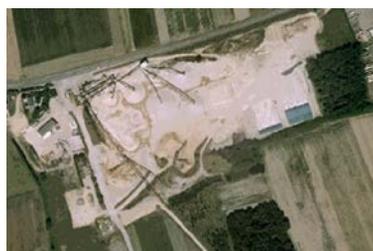
Janvier 2015 - mars 2015

Partenaires

Financement PRDA

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

Les carrières Stref souhaitent développer leur activité d'extraction de granulats en tenant compte au mieux de l'activité agricole locale, spécialisée en maraîchage. Elles se situent dans la plaine de Criquebeuf-de-Seine (27) et Martot (27). Leurs projets sont une extension de la zone d'extraction de carrière et la création d'un bassin de décantation. Au préalable, les carrières Stref ont souhaité être accompagnées par la Chambre d'agriculture afin de réaliser une étude d'impact agricole pour chacun des projets. L'objectif est de caractériser et de spatialiser l'activité agricole sur le territoire et d'en identifier ses enjeux.



CONTEXTE ET ENJEUX

Situées au nord du département de l'Eure, les carrières Stref sont localisées en fond de vallée de Seine pour profiter d'un sol favorable à l'extraction de granulat d'origine alluvionnaire. Toutefois, l'exploitation de carrière doit partager le foncier avec d'autres activités, telles que l'agriculture. La plaine de Criquebeuf-sur-Seine concentre notamment de nombreux maraîchers. Les projets des carrières impactent directement ces petites structures par la consommation du foncier agricole.

Les carrières ne peuvent étendre leur activité qu'au détriment de l'agriculture. Néanmoins les carrières Stref sont très soucieuses de leur impact sur celle-ci et conçoivent entièrement les bénéfices d'une agriculture maraîchère.

DÉMARCHE

Forte de 10 ans d'expérience, la Chambre d'agriculture réalise les diagnostics agricole par une méthode participative et concertée, en amont des projets. Pour établir l'étude d'impact des projets des carrières Stref, la Chambre d'agriculture s'est donc appuyée sur ce savoir-faire.

En étroite relation avec les acteurs du territoire dont les agriculteurs exploitants, la Chambre d'agriculture a procédé selon 3 étapes :

Phase 1

- **Rencontre des maîtres d'ouvrage** pour définir leurs attentes,
- **Collecte de données liées aux projets** (zonage, dimension...),
- **Collecte de données agricoles** par une enquête auprès des agriculteurs (entretiens individuels complémentaires si nécessaire).

Phase 2

- **Analyse des données permettant de mettre en relief les enjeux agricoles.**

Phase 3

- **Elaboration d'un rapport final** comprenant un atlas cartographique.



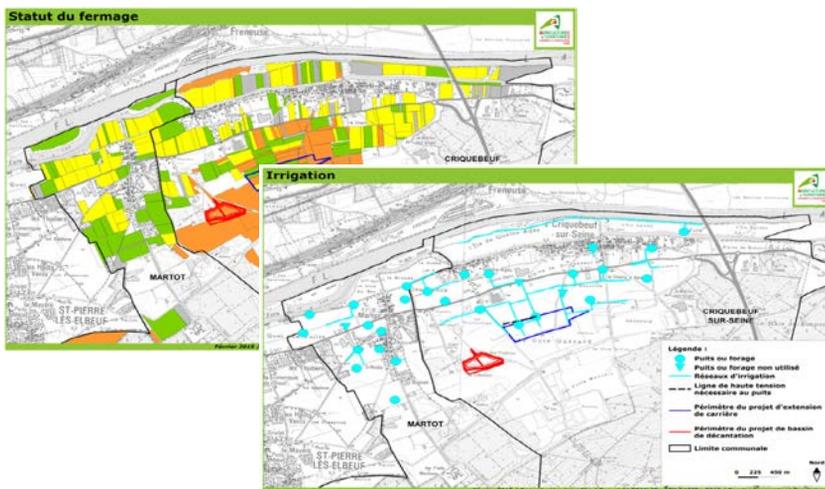
FACTEURS DE RÉUSSITE

- **Un maître d'ouvrage impliqué dans les actions foncières.** Les carrières Stref sont proactives sur leur territoire, ce qui permet d'anticiper les problématiques liées à l'agriculture.
- **Une forte implication des agriculteurs.** Le recueil des données auprès des agriculteurs permet d'identifier en amont leurs besoins et de faciliter leur prise en compte dans les projets communaux.

RÉSULTATS

La Chambre d'agriculture a réalisé une étude d'impact ainsi qu'un travail de médiation et de communication auprès des agriculteurs. L'étude d'impact a été remise aux carrières Stref sous forme d'un document de synthèse par projet : description du projet, analyse de l'état initial du territoire, mesures envisagées pour réduire les effets négatifs notables sur l'agriculture, mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire. Un atlas cartographique accompagne cette synthèse afin de présenter notamment les mouvements parcellaires qui seraient induits.

Ainsi, l'ensemble des agriculteurs impactés a été compensé grâce à la réserve foncière des carrières Stref. Ce dispositif a également permis la réhabilitation des anciennes carrières en parcelles cultivables, une action innovante de la part des carrières Stref qui semble très prometteuse. C'est également tout le cheminement agricole qui a été repensé pour faciliter l'accès aux parcelles.



PERSPECTIVES

Sur ce secteur, le foncier agricole est particulièrement morcelé et concentre beaucoup de petites surfaces exploitables. Le parcellaire est donc un élément déterminant pour les exploitations. Disposer d'un parcellaire groupé et d'îlots de taille suffisante et de forme adaptée constitue un véritable atout pour les agriculteurs et pour la mise en valeur des territoires.

Les carrières Stref, acteurs majeurs du territoire, pourraient être à l'initiative d'une restructuration parcellaire de la plaine de Criquebeuf-sur-Seine. Une opération coordonnée d'échanges parcellaires à l'amiable, animée par la Chambre d'agriculture, pourrait ainsi être envisagée.



Bernard VATBOIS, Directeur Général

« Bonne disponibilité des interlocuteurs, précision de l'étude (à la parcelle) et rapidité du travail effectué. Très bonne impression d'ensemble »